



16ème législature

Question N° : 10165	De M. Laurent Marcangeli (Horizons et apparentés - Corse-du-Sud)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > lieux de privation de liberté	Tête d'analyse > Rapprochement familial des détenus corses	Analyse > Rapprochement familial des détenus corses.
Question publiée au JO le : 18/07/2023 Réponse publiée au JO le : 19/12/2023 page : 11526 Date de signalement : 28/11/2023		

Texte de la question

M. Laurent Marcangeli interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, au sujet du centre pénitentiaire de Borgo en Haute-Corse. En tant que rapporteur de la commission d'enquête parlementaire consacrée à l'agression mortelle d'Yvan Colonna en détention, M. le député a recommandé la réalisation de travaux de sécurisation du centre pénitentiaire en le dotant, si besoin, d'un quartier maison centrale. Ces travaux auraient pour conséquence de permettre le rapprochement familial des détenus corses. Il est utile de rappeler que le rapport d'enquête a été adopté à l'unanimité par les membres de la commission. Aussi, il souhaiterait savoir si ces travaux demeurent d'actualité.

Texte de la réponse

Les services de l'administration pénitentiaire concentrent tous leurs efforts sur la sécurisation du centre pénitentiaire de Borgo, conformément à la recommandation formulée dans votre rapport parlementaire du mercredi 24 mai 2023. A cet égard, plusieurs actions ont été réalisées : la pose de caillebotis, de concertina, la création de chemins d'intervention et d'un glacis au sein du domaine, le remplacement des châssis des miradors, le changement de contrôleur de bagages X, la réparation des filins anti hélicoptère et l'installation en unité de vie de filets de protection. L'optimisation du parc de vidéoprotection est également en cours.